

E-Learning ALUR : PACK07 Carte du professionnel immobilier (GESTION - 42H)

DURÉE
6,00000 jours (soit 42 heures)

PRIX
1 270 € par participant
Soit 1 524 € TTC
Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ
Que vous soyez mandataire, agent commercial, négociateur ou agent immobilier, vous êtes concerné par une obligation de formation continue (décret 2016-173 du 18 février 2016).
- Professionnels de l'immobilier : agents, négociateurs, gestionnaires, syndics, ...
- Professions juridiques : notaires, ...

PRÉREQUIS
Posséder une bonne connexion internet
- Navigateurs : Firefox, Chrome, Safari

PÉDAGOGIE
A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS
Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI
Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé



OBJECTIFS

Les objectifs de la formation gestion immobilière 42h :

- Appréhender les points clefs de déontologie des professionnels de l'immobilier
- Déterminer les dispositions de la Lutte contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme
- Connaître les principes essentiels des baux d'habitation
- Distinguer les surfaces en immobilier
- Identifier les normes de décence d'un logement
- Connaître les principes généraux de la réglementation des copropriétés
- Déterminer les responsabilités des professionnels de l'immobilier
- Discerner les principales pathologies immobilières
- Identifier les obligations et règles de publicité concernant les annonces immobilières
- Connaître les principes essentiels du Dossier de Diagnostics techniques (DDT)
- Assimiler les nouveautés de la loi ELAN en matière de copropriétés
- Appréhender les principes essentiels de la VEFA
- Identifier les principes essentiels du Diagnostic Technique Global
- Identifier les obligations d'entretien courant et les réparations locatives
- Comprendre les règles de livraison d'une VEFA
- Identifier les points essentiels du bail commercial
- Assimiler les principes essentiels de l'état des lieux
- Connaître les points essentiels de la lutte contre les discriminations dans l'accès au logement
- Comprendre les points essentiels de la garantie des vices cachés
- Appréhender les bruits de voisinage



- Identifier le fonctionnement de la garantie dommages ouvrage
- Appréhender les principes de la garantie multirisques habitation
- Connaître les principes essentiels de la réception de travaux
- Connaître le fonctionnement de la convention IRSI
- Distinguer les principales autorisations d'urbanisme : déclaration de travaux et permis de construire
- Connaître les principales règles en matière de santé et sécurité dans le BTP
- Assimiler les fondamentaux des plans de bâtiment
- Connaître les principes de la responsabilité pénale, civile & administrative
- Identifier les principes essentiels du diagnostic électricité
- Connaître les principes essentiels du diagnostic gaz
- Assimiler les principes essentiels du Diagnostic de Performance énergétique
- Identifier les principes essentiels du diagnostic plomb (CREP)
- Connaître les principes essentiels du diagnostic amiante
- Distinguer et identifier les principales parasitologies du bois
- Appréhender les principes fondamentaux de l'isolation dans le bâtiment
- Appréhender la Réglementation Générale sur la Protection des Données



PROGRAMME

Programme de la formation gestion immobilière 42h :

Les points clefs de déontologie des professionnels de l'immobilier

Les dispositions de L.A.B.F.T (Blanchiment et Terrorisme)

Les principes essentiels des baux d'habitation

Les surfaces en immobilier

Les normes de décence d'un logement

Les principes généraux de la réglementation des copropriétés

Les responsabilités des professionnels de l'immobilier

Les principales pathologies immobilières



Les obligations et règles de publicité concernant les annonces immobilières

Les principes essentiels du Dossier de Diagnostics techniques (DDT)

Les nouveautés de la loi ELAN en matière de copropriété

Les principes essentiels de la VEFA

Les essentiels du DTG

Les obligations d'entretien courant et les réparations locatives

La livraison d'une VEFA

Les essentiels du bail commercial

L'état des lieux

Les points essentiels de la lutte contre les discriminations dans l'accès au logement

La garantie légale des vices cachés

Les bruits de voisinage

Le fonctionnement de la garantie dommages ouvrage

Les principes de la garantie multirisques habitation

Les principes essentiels de la réception de travaux

Le fonctionnement de la convention IRSI

Les principales autorisations d'urbanisme

Les fondamentaux des plans de bâtiment

Les principales règles en matière de santé et sécurité dans le BTP

Les principes fondamentaux de l'isolation dans le bâtiment

L'essentiel de la responsabilité pénale/civile et administrative

Les essentiels du diagnostic sécurité électrique

Les essentiels du diagnostic gaz

Les essentiels du diagnostic de performance énergétique

Les essentiels du constat des risques d'exposition au plomb

Les points essentiels des diagnostics amiante

Les essentiels de la parasitologie du bois (termites, mères...)

La réglementation générale sur la protection des données

**VALIDATION**

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié **QUALIOP**

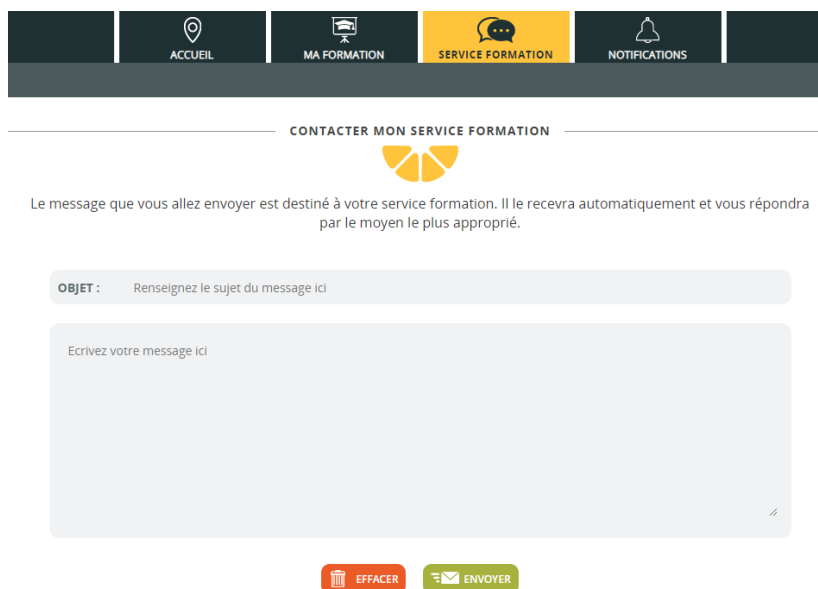




MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.